



*Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône*

DGAS : les professionnels déterminés à défendre leurs conditions de travail et le respect de leurs pratiques !

L'Assemblée Générale du 23 février dernier a réuni nombreux les agents de la DGAS autour d'un large ordre du jour portant sur :

- **Les conséquences** de la fusion à venir des MDS de Pressensé et Littoral et du plan de relogement transitoire sur la mise en œuvre des missions ;
- **Les orientations à venir** en terme de transformation du service social départemental dans son ensemble ;
- **L'exercice de la Mission Enfance-Famille** au sein du Département des Bouches-du-Rhône
- **L'approche départementale** des allocataires du RSA et **la création d'une cellule "Identité vigilance"** centrée sur le contrôle accru des populations les plus précaires et à cette fin, l'utilisation des fichiers informatiques confidentiels, la disparition annoncée du volet santé l'insertion... ;
- **La suppression** des semaines des assistants socio-éducatifs, rédacteurs ou psychologues des services ou directions suivantes : DRH et de la Direction de l'Insertion, CRIP, du service Adoption, du SAF... ;
- **L'ordre du jour du CTP du 1^{er} mars** : MDS de Gardanne, la CRIP, l'Insertion, MDA, CMPP... ;
- Enfin, **la disparition** annoncée des 4 métiers historique du travail social : **journée d'information CGT le 17 mars suivie d'une mobilisation lundi 21 mars 2016.**

La richesse des débats a amené l'Assemblée Générale à décider :

- **De programmer une Assemblée Générale** spécifique à la Direction de l'Insertion le Jeudi 10 mars 2016 de 14h à 16h à l'Hôtel du Département ;
- **De rencontrer les équipes des MDS** de Pressensé et de Littoral le mardi 22 mars 2016 de 14h30 à 16h30 dans les locaux de la MDS Littoral ;
- **D'aller à la rencontre de l'ensemble des MDS** du Département afin de communiquer un état des lieux global de la situation à la DGAS et des atteintes en cours ;
- **D'informer le personnel de la DGAS** des orientations locales comme nationales, des transformations à venir, des conséquences sur le devenir professionnel des services médico-sociaux (édition d'un tract spécifique) ;
- **De programmer une Assemblée Générale départementale** le mardi 26 avril 2016 à Marseille.

Les transformations annoncées et les orientations de la majorité départementale s'inscrivent dans un large mouvement d'attaque de nos modes d'intervention et de mutation du service social départemental.

**Retrouvons nombreux en Assemblée Générale
Mardi 26 avril 2016 de 14h à 17h**

(3 heures mensuelles d'information syndicale ont été déposées par nos organisations)